

Rétablie en 1880 par M. Chapleau, notre allocation fut de nouveau supprimée en 1883 par M. Mousseau, et de nouveau rétablie par M. Ross en 1885.

Le ministère Mercier remplaça le ministère Ross en 1886 et l'allocation fut continuée.

Depuis lors notre publication poursuit sa course, nous ne dirons pas sans encombre, car chaque année ce n'est que par de nouvelles luttes que nous pouvons conserver notre existence. Cette année encore on a voté notre allocation *sous condition* ; mais quelle est cette condition ?

C'est assez extraordinaire que des deux côtés, du ministère et de l'opposition, on vote ainsi sans demander d'explications. On donne bien là la preuve que des deux côtés on n'a nul souci des intérêts de la science. Que cette publication vive ou qu'elle meure, que nous importe, semble-t-on dire de part et d'autre.

Cependant nous croyons nous acquitter de notre tâche loyalement et généreusement. Notre travail peut-être mis en parallèle avec celui de n'importe lequel des employés civils à gros salaire ; dix neuf volumes du *Naturaliste*, trois volumes de notre faune, volumes de 700 à 800 pages etc., quel est celui qui pour le même espace de temps peut en montrer davantage ?

Et n'est-ce pas l'œuvre du gouvernement de faire connaître l'histoire de son pays, non seulement son histoire civile et gouvernementale, mais encore son histoire naturelle ?

Mais c'est là une note qui n'a pas d'écho, c'est une gamme incomprise et de nos gouvernants et de nos représentants, nous dirons plus, de la presse même. Nous échangeons avec la plupart de nos journaux, et quand voit-on le *Naturaliste* mentionné ? Nous avons donné dans des récits de voyage des renseignements nouveaux et certainement dignes d'intérêt, et quel journal en a fait des reproductions ? Des insectes, des plantes, de la science, si donc ! et on passe outre.

Un de nos hommes haut-placés dans le gouvernement de